Image not found or type unknown

Fracturation d'une porte d'un collège

Par **jean tissier**, le **09/02/2012** à **08:37**

Bonjour je m'appelle Jean je vais bientôt avoir 17ans.
Voici mon problème: Lors du vendredi 3 février 2012 j'ai participé a l'un des nombreux lotos organisé dans des collèges ici celui de Clapiers(Hérault). Ce soir la ayant un peu bu donc n'étant pas totalement sobre mais pas ivre je me trouvée dans une zone autorisée du collège il y eu une porte qui fut verrouillé et sans savoir pour quoi j'y mis un coup de genoux et la porte s'ouvrit, effrayé je suis partis devant le collège.
Voila j'aimerais savoir ce que je risque(amende, T.I.G, casier judiciaire étant donné que j'ai quasiment 17ans.)
Merci de me renseigner.
Pour infos je suis bientôt convoqué.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés